

Compte-rendu : CDP France Spring Workshop

Gestion des GES en lien
avec les 2°C de l'accord de
Paris
Compte-rendu MAJ du CDP
04/04/2018

La session de mise à jour du CDP 2018 a eu lieu le mercredi 4 avril 2018 dans les locaux d'AXA. Elle était organisée par AXA, en partenariat avec le CPR une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (filiale d'AMUNDI Asset management).

CE QU'IL FAUT RETENIR

- La méthodologie reste globalement inchangée en 2018. Elle contient désormais des indicateurs redéfinis dans les modules C0 à C14 qui seront détaillés sur le site de la CDP d'ici Juin 2018 et renvoyé aux participants. Ils tiennent compte des recommandations du [rapport final du TCFD](#)
- Sectorisation : Energie - Transport - Matières premières (ciment, etc.) - Agriculture
- Evolution : Amélioration des piliers Climat-Eau-Forêt + Supply chain (questionnaires complémentaires)

SOMMAIRE

Cadrage global

Quelles sont les principales nouveautés pour l'évaluation 2018 ?

Compléments sur l'évolution du CDP

Discussion sur la stratégie 2°C en entreprise

Dates à venir

Ressources

Cadrage Global

Le **CDP** (qui s'appelait Carbon Disclosure Project jusqu'à la fin 2012) est une organisation à but non lucratif visant à étudier l'impact des principales entreprises mondiales cotées en bourse sur le changement climatique. Le CDP dispose d'un secrétariat permanent basé à Londres et comprend une cinquantaine de personnes.

Le CDP effectue depuis 2003 une campagne annuelle pour recueillir des informations sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des entreprises. Ce questionnaire (plus d'une centaine de questions) comporte depuis 2010 un module spécifique Oil & Gas.

En 2010, le CDP a étendu son périmètre et conduit également une enquête annuelle sur la gestion de l'eau par les entreprises, appelée « CDP Water » et, depuis 2013, une autre enquête sur leur impact sur les forêts : « CDP Forests ».

Les questionnaires du CDP couvrent 6 des 17 ODDs de l'ONU



En 2018, le CDP retravaille son approche sectorielle de la notation pour ses questionnaires "changement climatique", "forêts" et "sécurité de l'eau".

Cette évolution s'appuie sur des paramètres prospectifs tels que la tarification du carbone, appuyés par des études scientifiques pour indiquer les progrès réalisés par les entreprises.

Cela permet au CDP d'adapter ses questions et de rassembler des données plus significatives pour les entreprises et les investisseurs afin de mieux comprendre les risques et opportunités environnementaux.

Pour améliorer la disponibilité de l'information financièrement pertinente pour les marchés mondiaux, ils harmonisent leur demande d'information avec les recommandations du [groupe de travail de Mark Carney sur les informations financières](#) liées au climat. Cette harmonisation contribue à accroître l'efficacité et à optimiser le processus de reporting pour les entreprises.

Quelles sont les principales nouveautés pour l'évaluation 2018 ?

CDP-ACS

Afin d'attribuer des questions sectorielles aux entreprises, le CDP a développé un **nouveau système de classification des activités (CDP-ACS) selon les secteurs les plus pertinents des membres. Le CDP-ACS se concentre sur les diverses activités à partir desquelles les entreprises tirent des revenus et les associe aux impacts de leurs activités sur le changement climatique, la déforestation et la sécurité de l'eau.**

En conséquence, cette nouvelle approche garantit une meilleure compréhension des actions de l'entreprise **en fonction de leurs risques, opportunités et impacts environnementaux et est selon le CDP essentielle pour une meilleure comparabilité des données.**

Les entreprises seront informées directement par le CDP de leurs classifications et des questions sectorielles auxquelles elles devront répondre en 2018.

Les entreprises doivent contacter leur gestionnaire de compte ou écrire à l'adresse suivante "respond@cdp.net" si elles ont d'autres questions.

[Lien utile sur l'ACS](#)

DATE CLES

Les questionnaires classiques et par secteur sont en ligne.

Le tableau suivant détaille les étapes du processus des questionnaires CDP

January	<ul style="list-style-type: none"> Options to export content from this online preview into Word or PDF will be available.
February	<ul style="list-style-type: none"> Organizations will be notified of the specific sector and program questionnaire(s) they need to complete for requesting investors. Comprehensive details of changes to the CDP questionnaires from 2017 to 2018 will be shared.
March	<ul style="list-style-type: none"> Guidance and scoring methodologies will be available at the end of March.
April	<ul style="list-style-type: none"> Access will be provided to CDP's new disclosure platform. Some organizations will be asked to provide additional information to their customers that are members of CDP's supply chain program.
July	<ul style="list-style-type: none"> Responses to investor requests must be submitted by July 31, 2018 to be automatically eligible for scoring and inclusion in CDP reports (where applicable).
August	<ul style="list-style-type: none"> Responses to supply chain requests must be submitted by August 16, 2018.

SECTORISATION

Les entreprises continueront de remplir un questionnaire sur le changement climatique, les forêts et / ou la sécurité de l'eau. **Les entreprises des secteurs à fort impact seront invitées à divulguer des informations spécifiques au secteur concerné.**

Cependant en 2018, la CDP a introduit 19 secteurs au sein des thématiques suivantes : l'agriculture, l'énergie, les matériaux et les transports :

AGRICULTURE

- Commodités
- Nourriture / Boissons / Tabac
- Papier / Exploitation Forestière

ENERGIE

- Charbon/ Electricité / pétrole et gaz

MATERIAL

- Ciment / Produits chimiques / Métal & Industrie minière/ Acier

TRANSPORT

- Transport services
- Transport véhicule - Industriels

Les entreprises extérieures à ces secteurs recevront un questionnaire général, comme les années précédentes.

Des secteurs à plus fort impact seront inclus au cours des deux prochaines années.

EVOLUTION DU PERIMETRE : SUPPLY CHAIN

Le programme « Supply chain » collabore avec plus de 100 organisations d'achat et plus de 3 000 fournisseurs pour identifier et gérer les risques liés au changement climatique, à la déforestation et à l'eau.

En soutenant la collaboration et la transparence au sein de leur chaîne de valeur, les entreprises membres du programme « Supply chain » peuvent s'engager avec leurs fournisseurs pour gérer les risques, saisir les opportunités liées à une meilleure compréhension de leur chaîne de valeur et assurer la continuité des activités.

Le questionnaire « Supply chain » permet d'affiner les réponses/engagements du scope 3, pour les entreprises comme leurs fournisseurs.

Compléments sur l'évolution du CDP

Pour la dynamique globale, l'idée a été de garder une certaine **consistance** avec les années précédentes, d'accroître la **transparence** et donc faire évoluer les critères existants pour plus de robustesse.

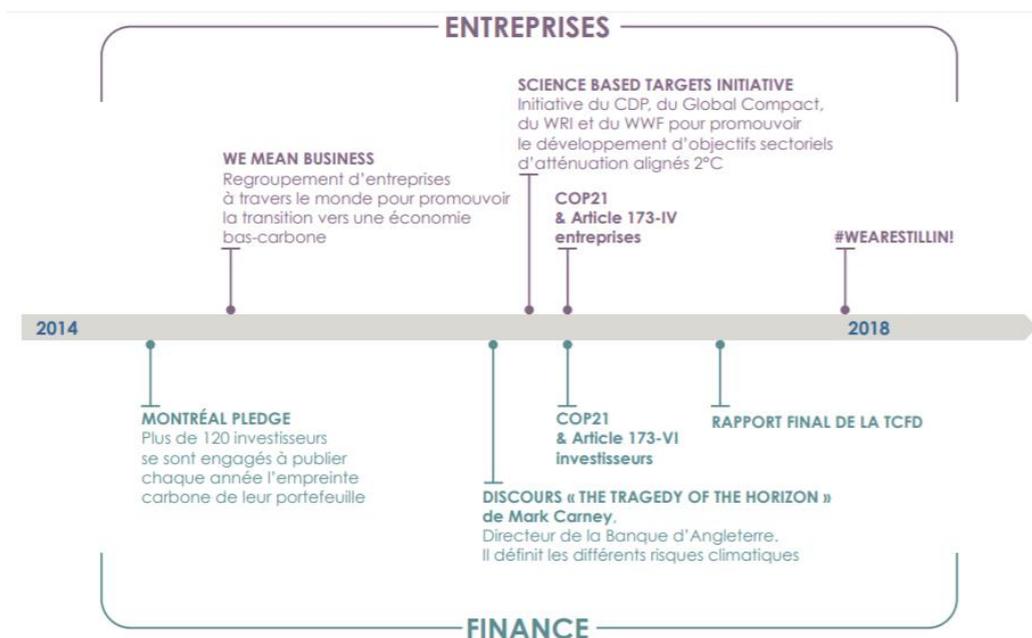
TRANSPARENCE et TCFD



Pour le "Activity Classification System" (la sectorisation), ils ont procédé à un alignement avec les recommandations de la TCFD. Le rapport TCFD permet de contribuer à la transition bas carbone de la finance, avec une implication des investisseurs ce qui facilite l'application concrète de l'Accord de Paris.

La TCFD (Task force on **Climate-related financial** Disclosures) est un groupe d'experts sur le climat, placé sous l'égide du G20, qui a rendu son [rapport final](#) sur l'évaluation du risque que fait peser le changement climatique pour les entreprises et l'économie. Près de 2 300 milliards de dollars de valeurs boursières sont menacées.

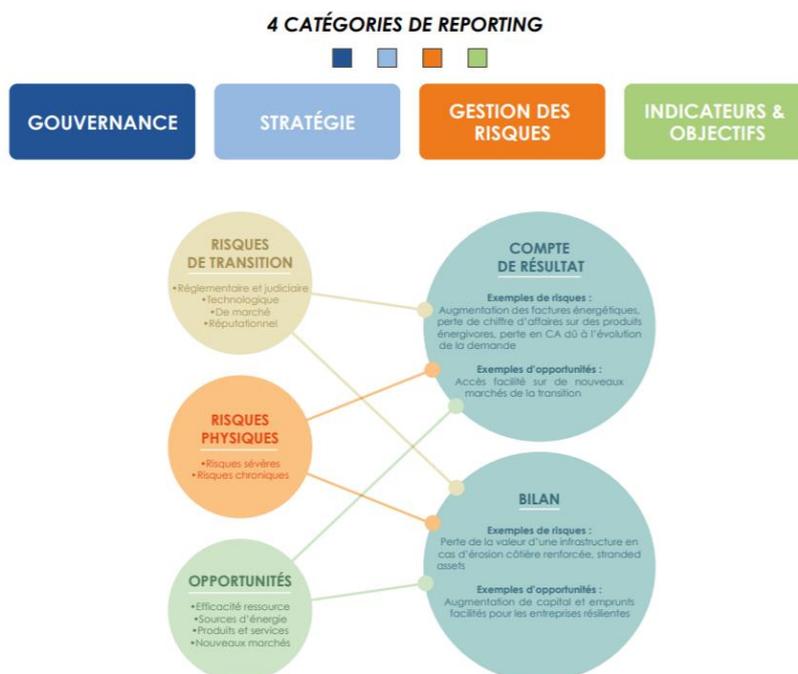
Ils publient des recommandations auprès des entreprises pour améliorer la transparence et amoindrir la menace du changement climatique sur les actifs.



Evolution des solutions 2°C depuis 2014 & TCFD

Rappel - Le rapport final de la TCFD apporte plusieurs innovations importantes pour l'amélioration des pratiques de la finance vis-à-vis du changement climatique :

- **Structuration du reporting** des entreprises sur 4 catégories et 11 axes, dans une perspective beaucoup plus large que la publication du bilan carbone de l'entreprise (graphisme ci-contre)
- **Proposition de définitions précises des risques et opportunités climatiques**
- Mise en avant et **explicitation des impacts financiers** possibles des différents risques et opportunités climatiques
- Application de ces **recommandations tant aux entreprises qu'au secteur financier.**



DISCUSSIONS SUR LE SBT et IMPORTANCE POUR LES INVESTISSEURS

En présence de :

- Laurent Babikian, Directeur Investissement Engagement Europe CDP
- Arnaud Faller, CEO et manager investissements **CPR** (filiale thématique AMUNDI Asset management)
- Lise Moret, Chef ESG Solutions Quantitatives AXA (Asset manager du groupe **AXA**)

Pour AXA, afin d'illustrer la transparence et évaluer les signaux concrets des entreprises analysées, l'utilisation du SBT est une valeur sûre. La transparence est toujours récompensée par les investisseurs.

Rappel - Ce qu'est le SBT :

Le Global Compact des Nations Unies, aujourd'hui le plus grand réseau d'organisations engagées en matière de responsabilité sociétale a fondé **en 2015 l'initiative Science Based Target (iSBT) avec 3 partenaires internationaux : WWF, World Resource Institute et CDP.**

L'initiative SBT apparait comme la plus à même de **guider les entreprises dans leur volonté de fixer des objectifs cohérents avec la trajectoire 2°C et le respect du budget carbone mondial.** En construction continue avec ses partenaires et les entreprises engagées, l'initiative vise à adresser des questions encore en suspens, notamment concernant le scope 3 ou certaines trajectoires sectorielles de référence.

Basée sur 7 méthodes reconnues, l'iSBT permet d'attribuer à chaque entreprise un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre scientifiquement pertinent et spécifique à ses activités, son secteur et/ou sa localisation. Elle propose ainsi de projeter les business modèles des entreprises dans une économie bas carbone, et d'être en phase avec les attentes de leurs parties prenantes en termes de responsabilité.

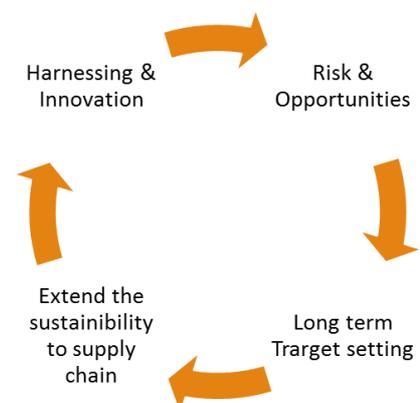
Discussion sur la trajectoire des 2°C pour les entreprises

(Menée par l'entreprise « Carbon trust » et Elena Stecca, Manager, CDP)

CONSEILS

Une idée de clés du succès selon le « carbon trust » :

Périmètre du calcul des émissions de gaz à effet de serre :



- Importance de renseigner les 2/3 du scope 3
- Même si les GES du scope 3 représentent moins de 40% des émissions totales
- Inclure les fournisseurs sur au moins les scope 1 et 2
- Sur des objectifs à au moins 5 ans
- Hiérarchiser les actions et utiliser l'indicateur "% des **émissions absolues** qui ont rejoint la trajectoire 2°C"

Ce qu'ils déconseillent :

- Publier des résultats déjà publiés les années précédentes
- Publier des mesures sans situation de référence
- Publier des objectifs qui prouvent un évitement (exemple: "telle action a permis de réduire de x % nos émissions de CO2")
- Publier uniquement des objectifs de collecte de données

Freins et pistes de solutions évoqués :

Freins le plus fréquemment rencontrés :

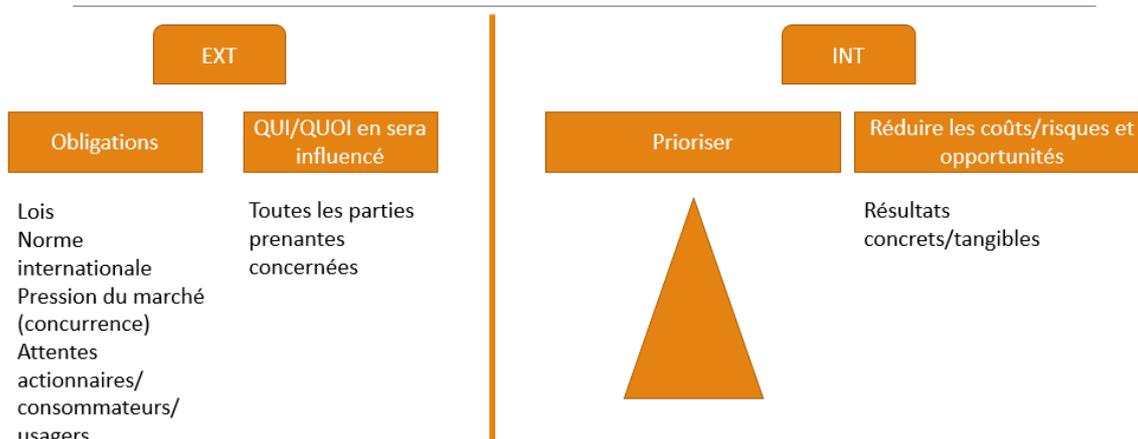
- Coût
- Temps
- Evaluation précise des impacts
- Compréhension en interne des causes/conséquences des activités sur le réchauffement climatique
- Le bilan GES avec les 3 scopes reste encore flou pour beaucoup en interne
- Mise en place d'outils pour collecter les données
- Engagement de la gouvernance
- Structuration des achats pour implication de la supply chain
- Nature de l'activité-même à changer

Solutions :

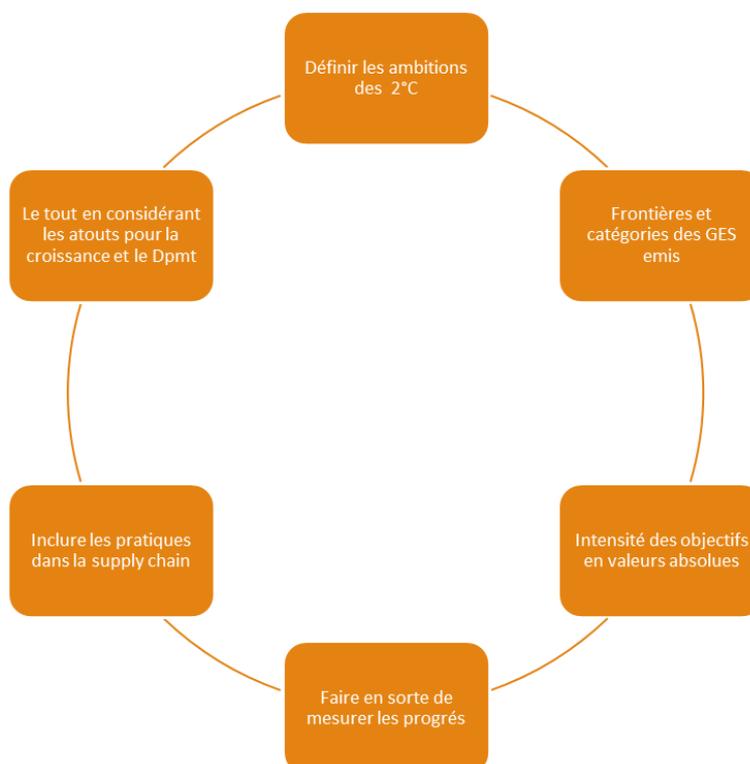
- Prioriser les fournisseurs les plus importants
- Mettre en place le programme CDP Supply chain
- Impliquer la gouvernance dans le cadre du CDP, SBT ou n'importe quel groupe d'entreprises/clubs engagé dans la transition
- Pour le cas d'activité directement en lien avec les énergies fossiles, envisager la transformation d'activité comme opportunité de marché telles que les ENR

Méthode pour définir ce qui est prioritaires dans la stratégie 2°C pour l'entreprise :

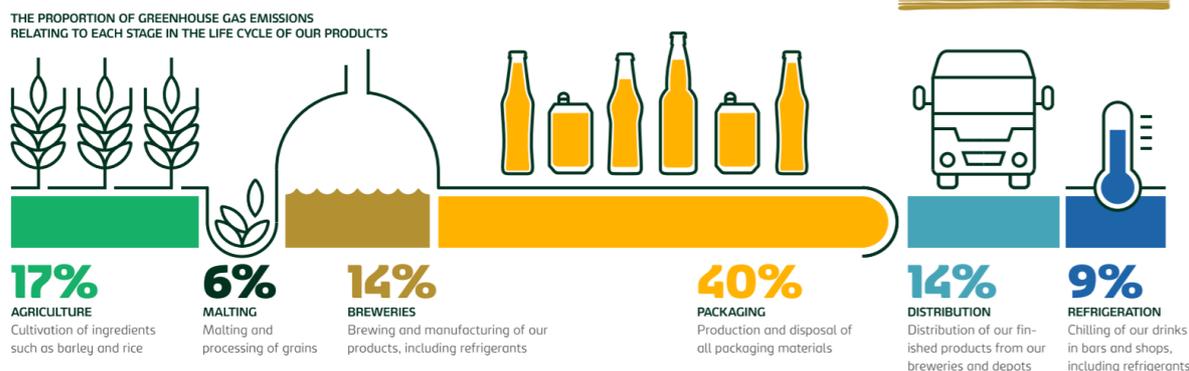
Discussion sur la stratégie 2°C



Facteurs importants dans la définition des objectifs :



Exemple de visuel mis en exergue lors de la discussion pour la vision précise d'ensemble des GES de la chaîne de valeur d'une entreprise ([Rapport Développement durable de « Carlsberg »](#)) :



Dates à venir

- **1er Juillet : DEADLINE pour répondre aux questionnaires et être éligible au scoring et à l'intégration au rapport de résultat du CDP**
- **16 Aout : DEADLINE pour répondre au questionnaire/requête du programme SUPPLY CHAIN avec la contribution des fournisseurs de l'entreprise**

Ressources

- Site du [CDP](#)
- Site [SBTi](#)
- OID, contact@o-immobilierdurable.fr